



CAESC et PASS AGILITY

Le samedi 19 septembre 2015 à partir de 09h00 sur les terrains du club canin de Pont-à-Mousson

ENGAGEMENT GRATUIT

Ici Licence 2015

OBLIGATOIRE

CAESC : à partir de 8 mois
Pass Agility : à partir de 16 mois

Responsable de l'organisation: Melle LARTILLOT Alexandra

Tel : 06.88.94.52.73

Merci de nous retourner votre engagement avant le 12 septembre 2015 :

Mail : alex.francis@wanadoo.fr ou info@clubcanin-pam.com

Adresse Postale :

Club Canin de Pont à Mousson
Boîte Postale 181
54706 PONT A MOUSSON Cedex
Tél: 06 14 65 85 28

Adresse du terrain :

Club Canin de Pont à Mousson
Chemin des Foins
54700 PONT A MOUSSON